



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
- Vu l'arrêté du 1er décembre 2022 nommant les présidents des jurys des concours internes de l'agrégation ouverts au titre de la session 2023 ;
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne de l'agrégation, section Design et Métiers d'Arts, est constitué comme suit pour la session 2023 :

Présidente

Mme Brigitte FLAMAND
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Présidente

Mme Valerie THOMAS
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de VERSAILLES

Secrétaire générale

Mme Elise GOURDY-BLENIAT
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de CRETEIL

Membres du jury

M. Noe BRAND
Professeur agrégé

Académie de VERSAILLES

M. Philippe BUCAMP
Professeur agrégé

Académie de PARIS

Mme Sophie CORNAILLE
Professeure agrégée

Académie de PARIS

Mme Yasmine DAMIENS
Professeure agrégée

Académie de LILLE

Mme Alizée DUCARME
Professeure agrégée

Académie de REIMS

Mme Hélène GOYON DE COURMAKOU
Professeure agrégée

Académie de NANTES

Mme Lucile Catherine HAMON
Professeure agrégée

Académie de PARIS

M. Bruno JACQUEMET
Professeur agrégé

Académie de CLERMONT-FERRAND

M. Matthieu LAMBERT
Professeur agrégé

Académie de PARIS

Mme Celine LEMAIRE
Professeure agrégée

Académie de RENNES

Mme Laure MANAC'H
Professeure agrégée

Académie de POITIERS

M. Olivier MUTILLOD
Professeur agrégé

Académie de GRENOBLE

Mme Sophie PIERRET
Professeure agrégée

Académie de PARIS

M. Philippe RICHARD
Professeur agrégé

Académie de RENNES

M. Laurent RIEB
Professeur agrégé

Académie de PARIS

M. Pierre ROYNEAU
Professeur agrégé

Académie de RENNES

Mme Frédérique SIMON
Professeure agrégée

Académie de CRETEIL

M. Christophe VIGOUROUX
Professeur agrégé

Académie de REIMS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 10 janvier 2023

Pour le ministre de l'éducation nationale et
de la jeunesse et par délégation
La sous-directrice du recrutement


Nadine COLLINEAU